

Les projets du CNJU

2011-2012

*Découvrez le détail des projets de
chaque commission*

cnju.fr

Le mot du Président

Les commissions thématiques du CNJU constituent les cellules de travail de l'association. Elles sont destinées à atteindre les objectifs présentés en Assemblée Générale, proposés par le Bureau exécutif, précisés ou complétés sur décision du Conseil d'administration de l'association.

Chaque commission est placée sous la responsabilité d'un-e Vice-Président-e, qui est en charge de proposer, d'animer et de coordonner les actions thématiques en compagnie de tous les membres intéressés. Les Vice-Président-e-s ont en effet la responsabilité du recrutement, de l'animation de leur équipe de travail et de l'atteinte des objectifs poursuivis.

Les feuilles de routes disponibles ci-dessous présentent les projets qui seront menés cette année au sein de chaque commission.

Nous rappelons que chaque commission est composée par tous les membres actifs motivés par le projet qu'elle porte, n'hésitez donc pas à participer aux activités du CNJU en prenant contact avec les responsables des commissions qui vous intéressent!

Formations et insertion professionnelle

« La Commission Formations et insertion professionnelle du Collectif national des jeunes urbanistes étudie, analyse et critique les formations en urbanisme et les modalités de l'exercice professionnel de leurs diplômés » (Règlement intérieur du CNJU, Art. 10).

Pour le mandat 2011-2012, la commission se fixe l'objectif général de **structurer une expertise et une offre complète de services autour des thèmes de la formation et de l'insertion professionnelle**. Pour ce faire, trois pôles sont créés au sein de la commission :

- **Observatoire de l'insertion professionnelle des urbanistes :**
 - Réaliser deux enquêtes annuelles sur l'insertion professionnelle des diplômés d'un master d'urbanisme et une seconde sur celle des diplômés d'un doctorat d'urbanisme
- **Centre d'étude sur la formation des urbanistes ;** la commission effectue un intense travail de veille sur la formation initiale et continue des urbanistes. Poursuivant cette veille, ce pôle doit alimenter la réflexion du CNJU sur :
 - Le positionnement stratégique de l'offre de formation initiale en urbanisme
 - La structuration d'une offre de formation continue

Ces propositions seront intégrées au **Livre blanc des jeunes urbanistes**, porté au programme de toutes les commissions du CNJU pour le mandat 2011-2012.

- **Permanence orientation CNJU :**
 - Permanence formation ; le CNJU tient une veille permanente sur les formations françaises et européennes dans le domaine de l'urbanisme. Cette veille est mise à disposition des étudiants pour leur projet de formation en urbanisme.
 - Permanence insertion professionnelle ; À partir de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle, du réseau des membres du CNJU, mais également de conseils sur la recherche d'emploi, la rédaction de CV et de lettres de motivations, le CNJU accompagne ses membres dans leur insertion professionnelle dans le domaine de l'urbanisme.

Contact :
Clément Marquis
Vice-président délégué aux formations et à l'insertion professionnelle
cmarquis@cnju.fr

Communication

« La commission Communication met en place, entretient et développe les modes et moyens de communication de l'association » (Règlement intérieur du CNJU, Art. 10).

Pour le mandat 2011-2012, la commission se fixe deux objectifs généraux :

- Pérenniser l'image du CNJU auprès du réseau des Instituts d'urbanisme, des professionnels, des enseignants, des organisations professionnelles et de la presse spécialisée et grand public.
- Renforcer l'attractivité du site web et des réseaux sociaux sur lesquels le collectif est présent

Pour parvenir à ces objectifs, la commission concentrera son action sur 4 points :

- Pérenniser et faire évoluer les outils et les stratégies de communication
- Animer le site web
- Exister sur les réseaux sociaux
- Renforcer les liens avec la presse spécialisée et les initier avec la presse grand public

Ce programme n'est qu'indicatif. Toutes les motivations et les idées sont les bienvenues pour animer cette commission, n'hésitez pas à vous manifester pour une proposition ou bien pour vous impliquer dans celle-ci.

Contact :
Audrey Bourdin
Vice-présidente déléguée à la communication
abourdin@cnju.fr

Animation du réseau

« La commission « animation du réseau » a pour vocation la mise en place de synergies entre les associations fédérées du Collectif National des Jeunes Urbanistes. Grâce à la bonne connaissance du réseau, des activités et de l'actualité des associations, la commission met en place et appuie des partenariats, échanges et projets communs. Elle contribue au renforcement des moyens humains, financiers, et techniques des associations » (Règlement intérieur du CNJU, Art. 10).

Pour le mandat 2011-2012, la commission se fixe **deux objectifs généraux** :

- **Etablir un contact régulier avec les représentants au Conseil d'Administration.**
- **Organiser des rencontres et soutenir les associations et leurs représentants dans leurs projets.**

Pour concrétiser ces objectifs, la commission travaille particulièrement sur **4 projets** :

- **Monter une « opération rentrée »** : Fournir aux associations des supports de présentation du Collectif aller à la rencontre des adhérents à chaque fois que ce sera possible participer.
- **Réaliser un travail fondateur sur la question des « annuaires de diplômés »** : Pour répondre à une attente forte des associations d'étudiants et de diplômés n'en disposant pas et réfléchir à un outil au service de la communauté des urbanistes.
- **Nouer de nouveaux partenariats avec l'APERAU.**
- **Organiser un « Week-end d'intégration CNJU »** : Réunir de façon informelle et conviviale les délégués et Présidents des associations pour un week-end avec au menu : urbanisme, CNJU... et détente.

Cette liste de projets n'est bien entendu qu'indicative et peut évoluer au gré de vos propositions et/ou commentaires.

Contact :
François Corre
Vice-président délégué à l'animation du réseau
fcorre@cnju.fr

Création de contenu

« La commission « Création de contenu » a la responsabilité d'orchestrer la production de contenus, sous la direction éditoriale du Bureau exécutif, et l'organisation de débats, en réunissant par opportunité des personnalités internes ou externes au Collectif National des Jeunes Urbanistes ». (Règlement intérieur du CNJU, Art. 10).

Pour le mandat 2011-2012, la commission se fixe pour objectifs de se faire "laboratoire d'idées" et de **structurer et valoriser les productions et le discours du CNJU**. A ce titre, elle nourrit une collaboration étroite avec les trois autres commissions. Pour ce faire, deux pôles sont créés au sein de la commission:

- **Livre blanc des jeunes urbanistes** : il s'agit d'établir et d'entériner le discours politique du CNJU à propos du rôle et de la place des urbanistes en France.

Conçu comme document de référence, à diffuser très largement, ce *Livre blanc* nécessite l'investissement d'une équipe étoffée pour sa réalisation.

- **Evènements** (deux volets):
 - Conception et organisation, selon une logique de co-construction avec les associations fondatrices du CNJU, du prochain cycle d'évènements de rassemblement de la profession devant faire suite aux "Printemps des urbanistes".
 - Restitution du "contenu" de ces évènements, notamment par la publication d'Actes. En cours : reprise des débats et réflexions exprimés lors du Printemps des Urbanistes du 17 juin 2011.

Par ailleurs, la commission création de contenu se charge d'élaborer tous types de documents (études, rapports, enquêtes etc.) qu'elle juge pertinents ou utiles dans l'optique d'alimenter le site Internet du CNJU.

Cette liste de projets n'est bien entendu qu'indicative et peut évoluer au gré de vos propositions et/ou commentaires.

Contact :
Cécile ALTABER
Vice-Présidente déléguée à la création de contenu
Courriel : caltaber@cnju.fr

cnju.fr

